



Hamaniè

N° 011 - 15.07.2024

Mian Media

SOMMET DE NIAMEY

Les régimes militaires du Niger, du Mali et du Burkina Faso excluent tout retour au sein de la Cedeao et créent la Confédération des États du Sahel

CÔTE D'IVOIRE

Les directeurs généraux de la RTI et du conseil coton-anacarde limogés de leurs fonctions par le chef de l'État pour mauvaise gestion

BURKINA FASO

Le capitaine Ibrahim Traoré accuse : " la Côte d'Ivoire et le Bénin abritent des bases françaises où les terroristes sont entraînés..."

INTERVIEW

FABRICE EKOUMAN

Banquier et Auteur, L'approche pédagogique de Fabrice Ekouman

RDC

Koffi Olomidé convoqué par le Conseil de l'audiovisuel pour avoir critiqué l'inefficacité de l'armée congolaise face aux rebelles du M23 dans l'Est



SOMMAIRE

INTERVIEW - FABRICE EKOUMAN

03 - 07

SAVE THE DATE, TAF TALK N°1 AVEC FABRICE EKOUMAN

08 - 09

NOS ARTICLES

10 - 23

SOMMET DE NIAMEY: LES RÉGIMES MILITAIRES DU NIGER, DU MALI ET DU BURKINA FASO EXCLUENT TOUT RETOUR AU SEIN DE LA CEDEAO ET CRÉENT LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL

11 - 12

MALI, NIGER ET BURKINA FASO : LA CEDEAO CONTINUE D'ŒUVRER POUR LE RETOUR DES TROIS PAYS DANS L'UNION, BASSIROU DIOMAYE FAYE ET FAURE GNASSINGBÉ CHARGÉS DE LA MÉDIATION

13 - 14

BÉNIN : LE MILITANT PANAFRICANISTE KEMI SEBA PERD DÉFINITIVEMENT LA NATIONALITÉ FRANÇAISE, LE DÉCRET PARU AU JOURNAL OFFICIEL FRANÇAIS, CE 8 JUILLET

15 - 16

CÔTE D'IVOIRE : LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA RTI ET DU CONSEIL COTON-ANACARDE LIMOGÉS DE LEURS FONCTIONS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT POUR MAUVAISE GESTION

17

RDC : KOFFI OLOMIDÉ CONVOqué PAR LE CONSEIL DE L'AUDIOVISUEL POUR AVOIR CRITIQUé L'INEFFICACITé DE L'ARMée CONGOLAISE FACE AUX REBELLES DU M23 DANS L'EST

18

BURKINA FASO : LE CAPITAINE IBRAHIM TRAORé ACCUSé : " LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BÉNIN ABRITEnt DES BASES FRANÇAISES OÙ LES TERRORISTES SONT ENTRAINÉS..."

19 - 20

CÔTE D'IVOIRE : MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU VACCIN ANTIPALUDIQUE, UNE PREMIÈRE TRANCHE DE 250 000 ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 23 MOIS CIBLÉS, LE PROCESSUS OFFICIELLEMENT LANCé, CE LUNDI 15 JUILLET À ABIDJAN

21 - 22

NIGER : ÉVASION À LA PRISON DE KOUTOUKALé OÙ SONT DÉTENUS AU MOINS 200 TERRORISTES, ARMES MUNITIONS ET VÉHICULES EMPORTÉS

23

BRÈVES

24

INTERVIEW - FABRICE EKOUMAN



Banquier et Auteur, L'approche pédagogique de Fabrice Ekouman



Dans le monde dynamique et souvent complexe de la finance, rares sont ceux qui prennent le temps de partager leurs connaissances et expériences pour éclairer les autres. Fabrice Ekouman, cadre de banque et auteur ivoirien, fait partie de ces pionniers. Avec un parcours riche et diversifié, il a su gravir les échelons du secteur bancaire, depuis ses débuts comme analyste crédit jusqu'à son poste actuel de chargé d'affaires entreprises.

Dans cette interview exclusive pour TAF News, Fabrice Ekouman nous parle de son parcours professionnel, de ses motivations à écrire sur les crédits bancaires, et de l'impact qu'il espère avoir sur le secteur bancaire en Côte d'Ivoire. Il aborde également les principaux défis auxquels sont confrontées les PME en matière de financement et propose des solutions pratiques pour surmonter ces obstacles.

Découvrez comment ce passionné de chiffres et d'analyse économique utilise ses compétences pour améliorer la compréhension des offres de crédit bancaire et promouvoir une meilleure relation entre les banques et leurs clients. Son engagement pour l'éducation financière et ses projets futurs promettent de transformer le paysage bancaire ivoirien.

Pourriez-vous nous parler de votre parcours depuis l'obtention de votre diplôme jusqu'à votre poste actuel de cadre de banque ?

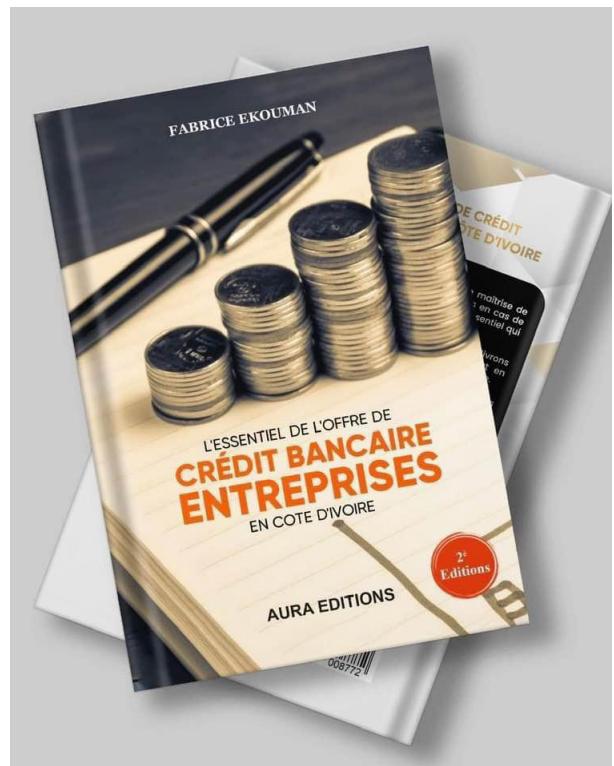
Après mon diplôme d'Ingénieur Statisticien Économiste, j'ai intégré la WEST AFRICAN RATING AGENCY (WARA), une agence de notation financière, où j'ai participé à plusieurs missions qui m'ont fourni les prérequis de l'analyse financière. Ensuite, j'ai travaillé dans le domaine bancaire depuis 8 ans maintenant.

J'ai débuté en tant qu'analyste crédit, en charge du montage des dossiers d'entreprises. Puis, je suis devenu analyste risque de crédit, où je faisais la contre-analyse des dossiers de financement. Actuellement, je suis chargé d'affaires entreprises. Notre mission est de conseiller les entreprises sur comment les banques peuvent appuyer leur développement grâce aux produits et services offerts. J'ai une expérience dans la gestion des comptes PME et grandes entreprises.

Qu'est-ce qui vous a motivé à écrire sur le sujet des crédits bancaires en Côte d'Ivoire ?

La banque est un métier d'expérience. J'ai pu le constater à mes débuts. Il m'a fallu beaucoup de temps pour apprendre la base du métier de manière pratique. Ne serait-ce que comprendre en détail tout ce qu'une banque est capable d'offrir comme crédits et services à sa clientèle avec tous les mécanismes sous-jacents demande beaucoup de temps et d'expérience.

Je pense que ceci ralentit quelque part l'efficacité du traitement des requêtes clientèle. Je me suis donc engagé à essayer de réduire ce temps nécessaire pour mes confrères débutants. Et si un banquier débutant peut avoir besoin de temps pour comprendre son environnement, comprendre le fonctionnement de nos banques est encore plus difficile pour un citoyen quelconque. En expliquant de manière simple et détaillée les produits de crédits les plus courants offerts par les banques, je fais gagner un temps précieux aux banquiers mais aussi à la clientèle qui pourra parler avec sa banque en connaissance de cause.



Pouvez-vous nous expliquer comment vos ouvrages peuvent aider les consommateurs et les professionnels à mieux comprendre les offres de crédit bancaires ?

Mon livre explique de manière très simple le fonctionnement de chaque type de crédit bancaire, leur objet, combien ils coûtent, pourquoi ils seraient intéressants pour tel profil d'entreprise et les risques basiques analysés par les banques pour les valider ou non. En connaissant ces différents aspects, les professionnels peuvent choisir de manière plus efficace des produits de crédits justes et adaptés aux consommateurs. Les consommateurs peuvent mieux adresser leurs requêtes commerciales aux banques grâce à un travail en amont efficace permettant de maximiser leurs chances de se faire financer.

Quel impact espérez-vous que vos livres auront sur le secteur bancaire en Côte d'Ivoire ?

J'espère qu'ils permettront des montées en compétences immédiates pour les lecteurs, permettant de soutenir efficacement les entreprises tout en protégeant les intérêts de la banque qui a pour mission première

de protéger les fonds des déposants qui lui font confiance.

Avez-vous reçu des retours spécifiques de la part de vos lecteurs ou de professionnels du secteur ?

J'ai reçu beaucoup de retours positifs et constructifs qui me motivent à poursuivre dans ce partage d'expérience. On me demande aujourd'hui d'aller plus loin en touchant des thématiques sur les garanties, l'analyse financière sous l'angle du banquier, la démarche pratique du montage du dossier de crédit, etc. Le livre a même eu le privilège d'être cité dans le Vernimmen, un livre de référence sur la finance d'entreprise au niveau mondial.

Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels les consommateurs ivoiriens sont confrontés en matière de crédit bancaire ?

Je préfère me référer aux financements des petites et moyennes entreprises. La principale difficulté concerne ce segment en général. Les grandes entreprises avec leur structure sont d'office la cible des banques. Le financement des particuliers est relativement simple avec des critères cibles plutôt connus.

Une enquête a été réalisée par la BCEAO en 2014 auprès des banques commerciales pour comprendre les difficultés auxquelles elles font face dans le financement des PME et TPE. Il en est ressorti cinq principaux points par ordre d'importance :

1. *La faible qualité de l'information les concernant*
2. *Les insuffisances dans la gestion et la gouvernance*
3. *Les insuffisances dans l'environnement juridique et judiciaire*
4. *Le taux de défaut élevé sur les petites et moyennes entreprises*
5. *L'insuffisance ou la faiblesse des mécanismes de partage de risque*

Je pense que ces points sont très exhaustifs et mettent réellement en lumière les principales difficultés.

Quelles solutions proposez-vous dans vos ouvrages pour surmonter ces défis ?

Je pense que mon ouvrage permet de répondre partiellement aux points 1 et 3. En partageant l'analyse que les banques font de manière basique avant de valider les types de crédit, je permets aux entreprises de mieux se structurer et d'anticiper pour maximiser leurs chances. L'année prochaine, je prévois sortir un livre adressé exclusivement aux PME et TPE après des discussions approfondies avec elles. Il présentera un plan d'action pour construire une relation solide et durable avec son banquier.

Je prévois également, si la providence le veut, et dans un avenir plus lointain, une adresse sur la part des pouvoirs publics et de la réglementation pour renforcer l'appui des banques.

Comment voyez-vous l'évolution de l'offre de crédits bancaires en Côte d'Ivoire dans les années à venir ?

La réglementation se durcit progressivement avec la mise en œuvre des règles prudentielles pour aligner la gestion de nos banques aux standards internationaux. Ces standards internationaux de gestion obligent les banques à devenir encore plus rigoureuses dans les financements. Ceci pourrait rendre encore plus difficile le financement des entreprises moins structurées. Dans le même temps, nous assisterons de plus en plus à

l'émergence de groupes bancaires panafricains qui augmenteront leur taille et devraient faire du soutien de l'économie locale une priorité absolue. Dans ce sillage, les entreprises qui auront anticipé en se structurant mieux pourront bénéficier de plus en plus d'accompagnement.

Prévoyez-vous d'écrire d'autres ouvrages sur des sujets similaires ou différents dans le futur ?

Oui, j'ai plusieurs ouvrages en cours sur les thématiques ci-dessous qui devraient voir le jour progressivement, notamment :

- *Un ouvrage sur l'analyse des comptes entreprises selon le banquier qui est presque terminé et devrait être disponible courant juillet 2024*
- *Un autre sur les garanties usuelles pour couvrir les financements bancaires*
- *Un guide pratique sur la structuration de facilités bancaires pour les entreprises, etc.*

Il y a une dizaine d'ouvrages en cours qu'il serait difficile de citer ici.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune économiste intéressé par une carrière dans le secteur bancaire ?

Qu'il soit très curieux et se rapproche de banquiers praticiens pour comprendre comment ils travaillent au quotidien. La banque est réellement une question de pratique. Et la base est de vraiment comprendre en détail les produits de crédit et services offerts par les banques. Le reste viendra avec la pratique lorsqu'il aura eu sa chance de débuter dans une banque.

Comment restez-vous informé et continuez-vous à apprendre dans votre domaine d'expertise ?

La banque est un métier qui nécessite d'être constamment à jour de l'évolution des secteurs économiques du pays dans lequel on opère, et même à l'international. Il faut aussi être au courant de l'évolution des entreprises financées. Donc, beaucoup de lectures pour suivre l'actualité économique, des échanges entre professionnels et avec les entreprises pour mieux comprendre les problématiques qu'elles vivent. On apprend chaque jour.

Comment votre formation en statistique et économie influence-t-elle votre travail quotidien dans le secteur bancaire ?

J'ai une grande aisance avec les chiffres et une interprétation relativement simple des phénomènes économiques. Ces aspects me facilitent l'analyse de mon portefeuille clientèle et me permettent de maximiser les revenus de la banque tout en assurant une croissance qualitative des entreprises que j'ai sous ma gestion.

Avez-vous des projets ou des initiatives personnelles visant à améliorer le secteur financier en Côte d'Ivoire ?

Au-delà de mes livres, je prends plaisir à partager des articles avec un public non professionnel pour essayer d'expliquer en des termes simples et parfois sous le ton de l'humour, qui passe souvent mieux, le fonctionnement des banques. Une série de formations et de séances éducatives est prévue à court terme pour mieux sensibiliser sur le fonctionnement des banques et inciter les PME et TPE à adopter une démarche plus structurée pour faire des banquiers leurs partenaires. La banque est un levier important de croissance

pour qui sait convenablement travailler avec elle.

Un mot de fin ?

Je vous remercie pour cette lucarne et j'espère apporter ma pierre à une conciliation des intérêts entre banques et entreprises grâce à mes initiatives. Et comme je le dis souvent, l'éducation reste la clé. Lorsque je débutais dans le secteur, j'étais très surpris de voir que très peu de professionnels avaient partagé leur expérience professionnelle locale sur le sujet. Les contenus que je trouvais étaient abondants sous d'autres cieux. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes le font et j'espère que cela perdurera. Si chacun prenait le temps de partager son expérience pratique dans ce qu'il fait au quotidien, nous en ressortirions tous enrichis.



TAF TALKS**Rendez-vous****Vendredi 19
juillet 2024****à 18h GMT****invité spécial****Fabrice EKOUMAN****Participation : 10 000 FCFA****Mian House**

(+225) 05 56 343 040

(+225) 07 08 734 964

SAVE THE DATE, TAF TALK premier numéro avec Fabrice Ekouman

Plongez au cœur de l'économie africaine avec les TAF Talks, votre rendez-vous mensuel pour décrypter les tendances, les défis et les opportunités du continent. Chaque mois, nous invitons un expert — qu'il soit économiste, innovateur, politique, ou entrepreneur — pour partager ses insights et analyses sur un sujet économique d'actualité qui façonne l'Afrique.

À travers des présentations approfondies et des discussions interactives, les TAF Talks offrent une plate-forme unique pour comprendre les dynamiques économiques complexes et les stratégies d'investissement en Afrique. Nos intervenants, sélectionnés pour leur expertise et leur influence, vous apportent des éclairages précis et pertinents, enrichis par leur expérience de terrain.

Rejoignez-nous dans un cadre propice au dialogue et à l'échange, où vous pourrez poser directement vos questions et obtenir des réponses claires et concises. Les TAF Talks sont plus que des conférences, c'est une occasion d'élargir votre réseau, de rencontrer des leaders d'opinion et de participer activement à la construction d'une vision économique robuste pour l'Afrique.

Que vous soyez professionnel, investisseur, académique ou simplement passionné par l'économie africaine, les TAF Talks sont des événements à ne pas manquer pour rester à la pointe de l'information et des débats économiques du continent.

Pour ce 1er numéro, nous recevons M. Fabrice Ekouman, reconnu pour sa contribution significative au sec-

teur bancaire en Côte d'Ivoire. Il a une solide expérience dans les services financiers, notamment en matière de crédits bancaires pour entreprises.

Fabrice est également un auteur publié. Son livre, «L'essentiel de l'offre de crédit bancaire entreprises en Côte d'Ivoire», offre une analyse approfondie des produits de crédit bancaire disponibles pour les entreprises dans le pays, et est une référence importante pour les professionnels du secteur.

Cet événement incontournable se tiendra

- le 19 juillet 2024,
- à partir de 18h GMT,
- à la Mian House - Cocody, Riviera-Palmeraie, en face du commissariat du 35e arrondissement.

Programme de la Rencontre

- 18h00 - 18h30 : Accueil et Installation, Cocktail de Bienvenue
- 18h30 - 18h40 : Introduction du TAF Talk
- 18h40 - 19h30 : Présentation Principale par M. Fabrice Ekouman
- 19h30 - 20h00 : Session de Questions-Réponses
- 20h00 - 21h30 : Clôture, Cocktail, Dédicaces

Ce programme est conçu pour maximiser l'interaction et offrir des opportunités de networking. Profitez de cette occasion unique pour poser vos questions directement à Fabrice Ekouman et échanger avec d'autres professionnels du secteur bancaire.

Pourquoi Participer ?

Ce Talk est une occasion unique d'en apprendre davantage sur les offres de crédit bancaire en Côte d'Ivoire, directement auprès d'un expert du domaine. Que vous soyez un professionnel du secteur financier, un entrepreneur cherchant à comprendre les mécanismes de financement, ou simplement intéressé par le sujet, cet événement vous apportera des connaissances précieuses et des perspectives nouvelles.

Ne manquez pas cette opportunité de rencontrer Fabrice Ekouman et de découvrir ses insights sur les crédits bancaires pour entreprises. Inscrivez-vous dès maintenant pour sécuriser votre place et préparez-vous à une soirée enrichissante et inspirante.

NOS ARTICLES



NIGER

SOMMET DE NIAMEY: LES RÉGIMES MILITAIRES DU NIGER, DU MALI ET DU BURKINA FASO EXCLUENT TOUT RETOUR AU SEIN DE LA CEDEAO ET CRÉENT LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL

Le Niger, le Burkina Faso et le Mali réunis au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) ont exclu samedi, lors de leur premier sommet à Niamey, la capitale nigérienne, toute idée de réintégrer la CEDEAO.

Les leaders des régimes militaires des trois pays ont donc fait savoir que leur décision de se retirer du bloc ouest-africain en janvier dernier, est irréversible.

Ils ont également accusé la CEDEAO d'avoir failli à son mandat et se sont engagés à consolider leur union dans une Confédération des États du Sahel. La CEDEAO, vieille de près de 50 ans, est devenue « une menace pour nos États », a déclaré le président de la transition du Niger, le général Abdourahmane Tchiani.

« Nous allons créer une AES des peuples, au lieu d'une CEDEAO dont les directives et les instructions sont dictées par des puissances étrangères à

l'Afrique », a ajouté le général Tchiani.

La réunion des trois pays frontaliers s'est tenue à la veille d'un sommet de la CEDEAO au Nigeria, au cours duquel d'autres chefs d'État de la région se sont réunis.

Plusieurs analystes estiment que ces deux réunions témoignent de la profonde division de la CEDEAO, qui s'est imposée comme l'autorité politique suprême pour ses 15 États membres avant la décision sans précédent des trois pays de se retirer de l'union.

Malgré les efforts de la CEDEAO pour maintenir son unité, l'alliance entre les trois pays dirigés par des juntas militaires restera très probablement en dehors du bloc régional alors que les tensions continuent de croître.

« Les tentatives de médiation se poursuivront probablement, notamment sous l'égide de la nouvelle

administration sénégalaise, mais elles ne porteront pas leurs fruits de sitôt », pense un analyste politique.

Formée en septembre de l'année dernière, l'Alliance des États du Sahel a été présentée par les trois pays comme un outil leur permettant de rechercher de nouveaux partenariats avec des pays tels que la Russie et de consolider leur indépendance vis-à-vis de l'ancien dirigeant colonial, la France, qu'ils accusent d'interférer avec la CEDEAO.

Lors de la réunion de Niamey, le président du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, a réaffirmé ces préoccupations et accusé les pays étrangers d'exploiter l'Afrique. « Les Occidentaux considèrent que nous leur appartenons et que nos richesses leur appartiennent aussi. Ils pensent que c'est à eux de continuer à nous dire ce qui est bon pour nos Etats. Cette époque est révolue à jamais ; nos ressources resteront pour nous et nos populations », a clamé le capitaine Ibrahim Traoré.

« L'attaque contre l'un d'entre nous sera une attaque contre tous les autres membres », a annoncé pour sa part, le président de la transition du Mali, le colonel Assimi Goita.

Au cours d'une réunion des ministres régionaux jeudi, Omar Alieu Touray, le président de la Commission de la CEDEAO, a déclaré que l'organisation n'avait pas reçu « les bons signaux » concernant un éventuel retour des trois États, malgré la levée des sanctions liées au coup d'État qu'ils accusaient d'avoir provoqué leur départ.

« Assimi Goita a été nommée président de l'Alliance des États du Sahel pour un mandat d'un an », a révélé AES Info sur le réseau X.

Malgré cette intransigeance affichée par ces trois pays vis à vis de la CEDEAO, certains observateurs continuent de penser que leur volonté de se séparer de l'Union sous-régionale ne peut être définitive. C'est le cas de Fatou Diagne Senghor, défenseure gambienne des droits humains. Pour elle, cette décision n'est rien d'autre qu'une fuite en avant.

» C'est un acte très inquiétant pour les populations de ces pays qui va sans doute éloigner davantage ces trois pays d'un retour prochain à la démocratie électorale. Comme vous le savez depuis les putschs, ils n'ont fait que différer l'agenda électoral, mais aussi avec son lot de violations graves des droits humains. Vous avez vu ce qui se passe au Burkina ? Donc, je pense que c'est vraiment un agenda qui va davantage renforcer l'impunité et les violations des droits humains. Mais tout cela, c'est vraiment aussi pour leurrer « , a-t-elle confié au micro d'une radio internationale lors du sommet de la CEDEAO à Abuja, dimanche.

Photo : France 24



CEDEAO

MALI, NIGER ET BURKINA FASO : LA CEDEAO CONTINUE D'ŒUVRER POUR LE RETOUR DES TROIS PAYS DANS L'UNION, BASSIROU DIOMAYE FAYE ET FAURE GNASSINGBÉ CHARGÉS DE LA MÉDIATION

La Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) continue à nourrir l'espoir de voir le Mali, le Niger et le Burkina Faso revenir sur leur décision de quitter définitivement l'Union sous-régionale. Ces trois pays sahéliens, dirigés chacun par une junte militaire et réunis depuis janvier au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES), ont pourtant réitéré, le samedi 6 juillet à Niamey, lors de leur premier sommet, que leur décision de quitter la CEDEAO est irréversible.

Cependant, réunis le dimanche 7 juillet à Abuja au Nigéria pour un sommet extraordinaire, les chefs d'États membres de la CEDEAO ont décidé de ne pas les laisser se retirer aussi facilement de cette organisation. Pour ces chefs d'États, il est hors de question que le Mali, le Niger et le Burkina Faso ne fassent plus partie de la CEDEAO.

L'organisation, présidée par Bola Tinubu, le chef de l'État nigérian qui aspire à une cohésion entre les

pays de la sous-région, ne souhaite perdre aucun de ses membres. Pour ce faire, elle a désigné, lors de son sommet à Abuja, deux présidents comme facilitateurs dans cette crise entre la CEDEAO et les pays de l'AES.

Il s'agit du président du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye, et de son homologue du Togo, Faure Gnassingbé. Ils ont tous deux été désignés facilitateurs de la CEDEAO auprès du Niger, du Mali et du Burkina Faso.

En effet, l'institution a, au cours de ce conclave, exprimé sa « déception » face au manque de progrès en ce qui concerne l'initiative de régler la situation et de faire revenir les trois pays en son sein.

C'est donc dans l'optique d'une « approche plus vigoureuse » que les présidents sénégalais et togolais ont été désignés.

On apprend par ailleurs que le président de la Gui-

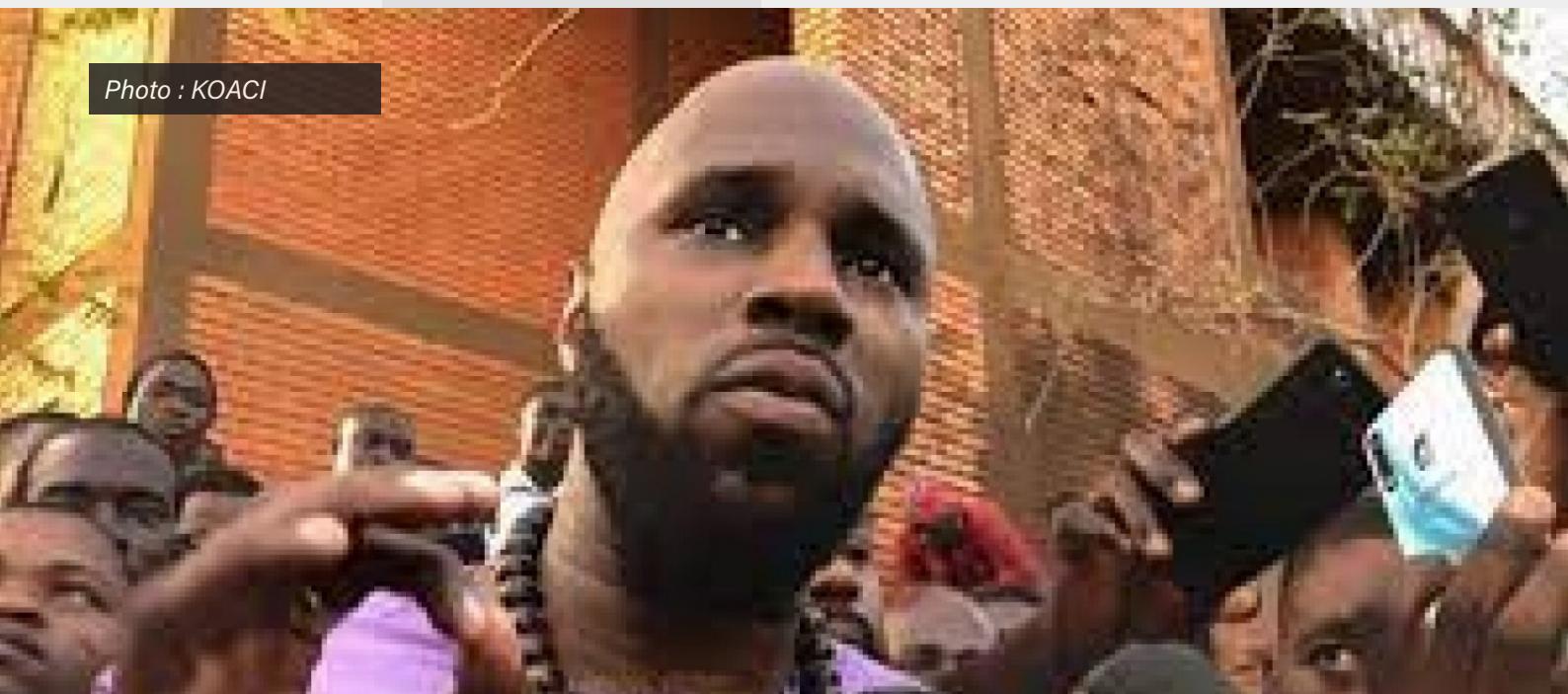
née-Bissau, le général Umaro Sissoco Embaló, s'est proposé de se charger du dossier du Burkina Faso.

De son côté, Bassirou Diomaye Faye mesure l'ampleur de la mission qui lui est désormais confiée de manière officielle par la CEDEAO.

« Cela a été consacré aujourd'hui (dimanche 7 juillet) dans la résolution de la CEDEAO qui a décidé de travailler à l'apaisement entre l'organisation et ces pays qui sont encore membres, parce que le délai auquel leurs velléités de départ doivent être entérinées, n'est pas encore arrivé. Entre-temps, nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Notre responsabilité, c'est de travailler à rapprocher les positions, à les réconcilier, à faire en sorte qu'il puisse y avoir une plage de dialogue entre l'organisation et les parties prenantes, notamment l'Alliance des États du Sahel (AES). Et j'espère que d'ici la fin du délai de préavis, il y aura assez de discussions qui permettront de réconcilier les positions et de travailler à renforcer l'organisation, afin qu'elle prenne mieux en charge les défis communs auxquels nous sommes confrontés », a-t-il déclaré.

Bassirou Diomaye Faye estime nécessaire d'agir avant que le départ des trois pays de l'AES de la CEDEAO ne soit effectif, le 28 janvier 2025, selon le traité de l'organisation. Pour lui, cette médiation doit profiter à tout le monde.

Photo : KOACI

 **BÉNIN**

LE MILITANT PANAFRICANISTE KEMI SEBA PERD DÉFINITIVEMENT LA NATIONALITÉ FRANÇAISE, LE DÉCRET PARU AU JOURNAL OFFICIEL FRANÇAIS, CE 8 JUILLET

Kemi Seba, le célèbre militant panafricaniste réputé pour ses prises de position sur la politique coloniale que la France mène, selon lui, en Afrique, n'a plus la nationalité française. Il avait déjà perdu son passeport français après l'avoir brûlé en public lors d'une conférence de presse à Fleury-Mérogis en mars dernier.

Cette fois, c'est un décret du 8 juillet, paru au Journal Officiel, qui vient définitivement retirer à l'activiste sa nationalité : « M. Stellio Gilles Robert Capo Chichi est déclaré avoir perdu la nationalité française », lit-on dans le Journal Officiel.

La procédure de retrait de la nationalité, distincte de la déchéance de nationalité qui peut notamment être décidée à la suite de certains crimes ou délits, est uniquement une procédure administrative. Cette procédure peut être déclenchée par le gouvernement contre une personne qui réunit les trois conditions suivantes : avoir la nationalité d'un

autre État, se comporter comme un citoyen de cet État et avoir commis des actes contraires aux intérêts de la France. La décision est prise par décret, sur avis conforme du Conseil d'État.

Né en 1981 à Strasbourg de deux parents français, Stellio Capo Chichi possède également la nationalité béninoise. Les autorités françaises le considèrent comme un agent de l'étranger et lui reprochent ses nombreux propos jugés hostiles à la France et aux intérêts français en Afrique.

Lorsqu'il a été déchu de la nationalité française, Kemi Seba a déclaré dans le Figaro, un journal français, que le retrait de la nationalité française serait sans effet sur sa vie quotidienne. Il a quitté la France pour le Sénégal en 2011 et réside désormais au Bénin depuis 2017, avec sa femme et ses enfants. Il précise ne plus bénéficier d'une assurance sociale en France depuis dix ou quinze ans. Il a affirmé, en outre, ne plus se servir de son passeport français

que pour un quart environ de ses déplacements à l'étranger, principalement lorsqu'il se rend dans les territoires français d'outre-mer ; autrement, il se sert de son passeport béninois ou d'un troisième passeport dont il a refusé de préciser la nationalité. « La plupart de mes voyages se font en Afrique, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient... », a-t-il indiqué.

Les autorités françaises reprochaient par ailleurs à Kemi Seba plusieurs mouvements antisémites. La première polémique concerne un mouvement de défense du peuple noir qu'il a créé en France, dénommé la « Tribu K », connu pour avoir défilé rue des Rosiers à Paris en 2006 et avoir voulu affronter la Ligue de défense juive et l'organisation de jeunesse juive Bétar. La Tribu K a été dissoute en 2006.

Kemi Seba a également été condamné en 2008 à six mois de prison, dont deux fermes, pour des propos tenus en août 2006 au sujet de l'action de la Banque mondiale en Afrique, coupable selon lui d'asphyxier les peuples africains « au point qu'à côté de ça, même Auschwitz peut être considéré comme un paradis ». Des propos qu'il assume aujourd'hui encore : « C'était une figure de style provocatrice, ma stratégie c'est de créer le débat », soutient-il.

La perte de la nationalité française par Kemi Seba marque un tournant dans le parcours de ce militant panafricaniste. Malgré les controverses et les condamnations, il reste déterminé à poursuivre son combat contre ce qu'il perçoit comme une nouvelle forme de colonisation en Afrique.

Photo : Abidjan.net



CÔTE D'IVOIRE

LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA RTI ET DU CONSEIL COTON-ANACARDE LIMOGÉS DE LEURS FONCTIONS PAR LE CHEF DE L'ÉTAT POUR MAUVAISE GESTION

Dembélé Fausséni, directeur général de la Radio-diffusion Télévision Ivoirienne (RTI), la chaîne publique nationale, et Dr Adama Coulibaly, directeur général du Conseil Coton-Anacarde, ont été relevés de leurs fonctions respectives par le chef de l'État Alassane Ouattara, ce mercredi 10 mars 2024, à l'issue d'un conseil des ministres qu'il a présidé au palais présidentiel.

Des contrôles et audits menés dans ces deux entreprises publiques ont en effet révélé des dysfonctionnements et des problèmes de gestion et de gouvernance.

En conséquence, le chef de l'État Alassane Ouattara a décidé de limoger les deux directeurs généraux de leurs fonctions.

Les conseils d'administration de ces deux structures se réuniront dans les prochains jours pour désigner les intérimaires de ces désormais ex-directeurs généraux.

Le chef de l'État a engagé chaque ministre à surveiller de près la gestion des entreprises sous leur tutelle. Il a demandé à chacun de rester vigilant sur le fonctionnement de ces différentes entreprises publiques.

Photo : Kivu Morning Post



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

KOFFI OLOMIDÉ CONVOQUÉ PAR LE CONSEIL DE L'AUDIOVISUEL POUR AVOIR CRITIQUÉ L'INEFFICACITÉ DE L'ARMÉE CONGOLAISE FACE AUX REBELLES DU M23 DANS L'EST

La superstar de la Rumba congolaise, Koffi Olomidé, est convoqué par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), l'autorité de régulation de l'audiovisuel de la RDC, afin de s'expliquer sur des propos tenus le 6 juillet dernier concernant l'armée congolaise, lors d'une émission à la télévision nationale.

Invité par le présentateur de l'émission à se prononcer sur la situation désastreuse dans l'Est du pays, Koffi Olomidé a estimé que ce qui se passe dans cette partie de la RDC, où les rebelles du M23 font la loi face à une armée régulière en difficulté, est tout sauf une guerre.

La superstar de la Rumba a critiqué à demi-mot le manque d'efficacité des Forces armées de la RDC (FARDC), incapables de résister aux rebelles. Quand le présentateur de l'émission, Jessy Kaba-

selé, de l'émission "Le Panier, the Morning Show", lui parle de la guerre à l'Est, il répond : « De quelle guerre vous parlez ? Il n'y a pas de guerre. Nous sommes tapés, on nous gifle, on fait de nous ce que l'on veut, ce n'est pas une guerre ça », s'exprime-t-il. Quand le journaliste tente de lui faire comprendre que le pays est "agressé", Koffi Olomidé renchérit : « Une guerre, c'est quand tu tires, je tire, comme ce qui se passe en Ukraine ».

Ces propos du quadruple vainqueur des Cora Music Awards n'ont pas du tout été du goût des responsables du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), qui ont décidé, quatre jours après l'émission, de lui adresser une convocation pour qu'il vienne s'expliquer sur ses déclarations.

Dans un courrier, la directrice générale de la RTNC regrette que l'artiste, par ses déclarations, ait remis ouvertement en cause la guerre d'agression dont est victime le pays de la part du Rwanda. Elle reproche également au journaliste de ne pas avoir recadré Koffi Olomidé comme il le fallait. De fait, l'émission "Le Panier, the Morning Show" a été suspendue, tout comme son présentateur, qui a lui aussi été convoqué par le CSAC.

Photo : YOP L-FRII



BURKINA FASO

LE CAPITAINE IBRAHIM TRAORÉ ACCUSE : " LA CÔTE D'IVOIRE ET LE BÉNIN ABRITENT DES BASES FRANÇAISES OÙ LES TERRORISTES SONT ENTRAINÉS..."

Le capitaine Ibrahim Traoré, chef de la junte au pouvoir au Burkina Faso, a encore une fois jeté une pierre dans le jardin de la Côte d'Ivoire, un pays voisin avec lequel il entretient des relations tendues, ainsi que dans celui du Bénin, qui a des différends avec le Niger, pays membre de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Ce jeudi 11 juillet 2024, devant un palais des sports de Ouagadougou archi-comble, le chef de la transition burkinabé a ouvertement accusé la Côte d'Ivoire et le Bénin d'abriter sur leurs sols des bases françaises où des terroristes sont entraînés dans le but de déstabiliser le Sahel. Le capitaine Ibrahim Traoré affirme détenir les preuves de ses accusations. «Nous disposons de preuves de l'existence de bases françaises au Bénin et en Côte d'Ivoire pour entraîner des terroristes», a-t-il déclaré.

On se souvient qu'au mois d'avril dernier, le capitaine Ibrahim Traoré, dans un entretien accordé à la télévision nationale RTB, avait accusé la Côte d'Ivoire d'héberger des opposants à son régime et

de ne pas avoir réagi lorsque des «terroristes» ont franchi la frontière ivoirienne.

«Tous les déstabilisateurs du Burkina Faso sont là-bas (en Côte d'Ivoire), ils ne se cachent pas ; les officiels ivoiriens ont mal parlé du Burkina. À un moment donné, il faut arrêter l'hypocrisie, il faut dire la vérité : il y a un problème», avait-il déploré.

En renouvelant ces accusations ce jeudi 11 juillet devant toutes les forces vives du Burkina Faso, avec qui il a partagé sa vision pour les cinq prochaines années, le capitaine Ibrahim Traoré montre clairement que les relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ne sont vraiment pas au beau fixe.

Tout comme la Côte d'Ivoire, il a accusé le Bénin d'être l'une des bases arrière de la déstabilisation des pays du Sahel. Cette accusation avait déjà été brandie par le Niger, également dirigé par une junte militaire, avec à sa tête le général Abdourahamane Tiani, pour justifier son refus d'ouvrir ses frontières avec le Bénin.

Pour le reste de son discours, qui a porté sur ses ambitions pour les cinq prochaines années à la tête du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré a indiqué qu'il continuera de traquer les terroristes jusque dans leurs derniers retranchements. «Il n'y a pas d'alliance possible avec les terroristes, il n'y a pas d'alliance possible avec ces criminels. Soit nous les combattons, soit ils nous combattent. Et nous avons opté pour le combat. C'est par là que nous serons libres, que nous serons réellement indépendants», a-t-il réitéré devant un public acquis à sa cause.

Le chef de la junte burkinabé a également développé plusieurs pans de son projet de société pour les cinq années à venir. Il est revenu sur la relecture du code minier, le retrait de nombreux permis d'extraction de minerai aux multinationales étrangères, notamment dans l'or, pour potentiellement les renationaliser. La lutte contre la corruption, la modification du code pénal, les réformes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et des infrastructures ont également été évoquées.

Photo : KOACI



CÔTE D'IVOIRE

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU VACCIN ANTI PALUDIQUE, UNE PREMIÈRE TRANCHE DE 250 000 ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 23 MOIS CIBLÉS, LE PROCESSUS OFFICIELLEMENT LANCÉ, CE LUNDI 15 JUILLET À ABIDJAN

L'éradication du paludisme, véritable problème de santé publique en Côte d'Ivoire, est en bonne voie. Outre les moyens traditionnels de lutte et de prévention contre cette maladie, le gouvernement a pris des mesures pour s'offrir le vaccin antipaludique, dont une grande quantité a été récemment réceptionnée par le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Pierre Dimba N'Gou, à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Port-Bouët.

La mise en œuvre de ce vaccin sera effective le lundi 15 juillet prochain, lors d'une cérémonie solennelle de lancement qui se déroulera à la mairie d'Abobo, au nord d'Abidjan.

Lors d'une conférence de presse, mercredi 10 juillet, le directeur de cabinet du ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Dr Aka Koffi Charles, a détaillé les bienfaits de ce vaccin qui, selon lui, donnera un coup d'accélérateur au processus d'éradication du palu-

disme en Côte d'Ivoire.

« Le gouvernement ivoirien, dans le but de contribuer à l'accélération de l'élimination du paludisme, a inscrit dans sa politique sanitaire l'utilisation du vaccin antipaludique R21/Matrix-M pour les enfants de 6 à 23 mois. Ainsi, l'introduction de ce vaccin dans notre Programme Élargi de Vaccination (PEV) représente une avancée majeure dans notre lutte contre le paludisme. Le vaccin antipaludique est le fruit de plusieurs décennies de recherches et de collaborations internationales. La vaccination contre le paludisme a démontré son efficacité dans la réduction des cas de paludisme grave et des décès chez les tout-petits », a indiqué le directeur de cabinet.

Selon Dr Koffi Aka Charles, « en combinant les efforts de prévention existants avec l'intervention vaccinale, nous pouvons espérer diminuer la prévalence du paludisme et alléger la charge qui pèse sur nos communautés et notre système de santé ».

Il a précisé que « pour l'instant, cette vaccination concerne 38 districts sanitaires répartis dans 16 régions ayant les incidences de paludisme les plus élevées. Elle vise une cible de 250 000 enfants âgés de 6 à 23 mois. L'extension de la vaccination se fera progressivement dans les 75 autres districts sanitaires d'ici la fin 2024. J'aimerais vous rassurer que nous veillerons à ce que tous les enfants éligibles aient accès à leurs quatre doses de vaccin anti-paludique qui leur seront administrées à 6 mois, 8 mois, 9 mois et 15 mois ».

« Le gouvernement ivoirien, par ma voix, lance un appel à tous les parents et gardiens d'enfants à faire vacciner leurs enfants contre le paludisme. La vaccination est un acte de protection et de prévention qui sauve des vies. C'est un droit pour les enfants, une obligation pour les parents et un devoir pour l'État qui met tout en œuvre pour que les vaccins soient disponibles dans les centres de santé. Ensemble, nous pouvons réduire l'impact dévastateur du paludisme sur nos communautés et offrir un avenir plus sain à nos enfants. En plus de la vaccination, nous demandons aux parents de continuer à faire dormir leurs enfants sous les moustiquaires imprégnées, aux femmes enceintes de prendre la sulfadoxine-pyriméthamine car la protection des enfants contre le paludisme débute dès le ventre de la mère et surtout d'assainir leur cadre de vie », a lancé Dr Koffi Aka Charles.

Le collaborateur du ministre Pierre Dimba N'Gou a tenu à rassurer la population sur l'efficacité, la crédibilité, la sécurité et surtout la gratuité du vaccin antipaludique R21/Matrix-M. « L'introduction du vaccin antipaludique en Côte d'Ivoire est donc une victoire pour notre système de santé et une preuve de l'engagement continu du gouvernement à l'amélioration du bien-être de nos populations. Nous pouvons nous féliciter de ce progrès », s'est-il réjoui.

Il a exprimé la reconnaissance et les remerciements du gouvernement aux partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire, qui ont apporté un soutien inestimable dans l'inscription du pays à ce

processus vaccinal. Il s'agit notamment de Gavi, l'Alliance du Vaccin, l'OMS, l'UNICEF, l'USAID, ainsi que d'autres partenaires comme CDC, BREAK-THROUGH ACTION, Jhpiego, le Fonds Mondial, Rotary, AMP, et les acteurs de la société civile et du secteur privé.

En Côte d'Ivoire, le paludisme constitue un problème majeur de santé publique, particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. L'incidence est passée de 155 à 229,8 dans la population générale et de 287 à 596 chez les enfants de moins de 5 ans de 2016 à 2019. Bien que la mortalité du paludisme ait baissé de 2018 à 2021 dans la population générale (de 13 pour 100 000 habitants à 4,3 pour 100 000) et chez les enfants de moins de 5 ans (de 49 pour 100 000 enfants à 19 pour 100 000), elle reste élevée chez ces derniers. Le paludisme est également une cause d'absentéisme scolaire et professionnel, réduisant ainsi de 43 % le revenu mensuel des ménages. En outre, la lutte contre le paludisme est confrontée à une évolution significative de la résistance des vecteurs aux insecticides, au niveau des districts sanitaires, passant de 25 % à 80 %.

Chaque année, en Côte d'Ivoire, plus de 1000 enfants de moins de 5 ans meurent du paludisme, soit 3 enfants de moins de 5 ans par jour.

Malgré les progrès réalisés grâce aux mesures de prévention et de traitement, telles que l'utilisation des moustiquaires imprégnées, l'assainissement du cadre de vie, et la prise de sulfadoxine-pyriméthamine chez les femmes enceintes, le paludisme continue de peser lourdement sur les communautés et le système de santé ivoirien.

Photo : RFI

 **NIGER**

ÉVASION À LA PRISON DE KOUTOUKALÉ OÙ SONT DÉTENUS AU MOINS 200 TERRORISTES, ARMES MUNITIONS ET VÉHICULES EMPORTÉS

Une évasion a eu lieu, jeudi 11 juillet à la prison de Koutoukalé située à quelques kilomètres de Niamey au Niger. Cette prison pourtant sous haute surveillance sécuritaire, a vu s'évader plusieurs détenus au nombre desquels des terroristes, des criminels et des trafiquants de drogue, suite à une mutinerie.

Ils ont réussi à franchir les portes blindées, les barbelés, et les vastes tranchées qui entourent la prison de Koutoukalé, avant de s'évaporer dans la nature. Les mutins ont emporté dans leur fuite, d'importantes quantités d'armes, de munitions et même des véhicules.

L'armée nigérienne a aussitôt été mise en alerte et lancée à leurs trousses. Un message radio destiné à tous les gouverneurs a confirmé cette évasion. Les chefs des villages environnants, ainsi que les leaders religieux, ont également été exhortés à dénoncer tout individu suspect.

Par ailleurs, toute la région du fleuve Niger a été mise en alerte maximale, notamment les régions

de Niamey et de Tillabéri où un couvre-feu a été décrété.

Au Niger, les interrogations sur cette évasion assez spectaculaire alimente les débats. L'on se pose mille et une questions sur les circonstances qui ont conduit à cette situation inédite dans une prison de Koutoukalé connue comme étant une forteresse imprenable.

Selon des informations, des jihadistes venus de la frontière malienne avaient à deux reprises tenté par le passé, de libérer leurs camarades, mais en vain.

Certainement que les enquêtes ouvertes par les autorités, permettront d'en savoir un peu plus sur cette évasion. Pour l'heure, ce sont plusieurs centaines de terroristes et de trafiquants de drogue qui sont dans la nature.

L'ACTU EN BRÈVES

Photo : RFI



Photo : KOACI



Photo : KOACI



Photo : Anadolu Ajansi



Photo : RFI



Découvrez l'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique sur :

NIGERIA

UN IMMEUBLE S'EFFONDRE À JOS DANS L'ÉTAT DU PLATEAU FAISANT 22 MORTS ET 132 BLESSÉS

TOGO

LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO ORDONNE À L'ETAT D'INDEMNISER 53 ENSEIGNANTS POUR VIOLATION DE LEURS DROITS

GHANA

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DR MATTHEW OPOKU PREMPEH DÉMISSIONNE DE SON POSTE POUR SE CONSACRER AUX PRÉPARATIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2024

ALGÉRIE

LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE A OFFICIALISÉ, JEUDI SA CANDIDATURE POUR UN SECOND MANDAT LORS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE PROCHAIN

BURKINA FASO

L'AVOCAT ET COORDONNATEUR DU MOUVEMENT SENS, GUY HERVÉ KAM, LIBÉRÉ APRÈS PLUSIEURS MOIS DE DÉTENTION

Mian Media

Inform & Engage Africa



Hamaniè

Contactez-nous



emmanuel.mian@mianmedia.com



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com